

Formation : Campus Atlas - Agir contre les agissements sexistes et le harcèlement sexuel

Cours pratique - 1j - 7h00 - Réf. AGV

Prix : 800 € H.T.

 4,8 / 5

NEW

À l'issue de la formation, les participants seront capables de prévenir et d'éviter les agissements sexistes et le harcèlement sexuel dans le cadre professionnel et sauront faire cesser efficacement ces situations, tout en protégeant les victimes. Ce programme de formation est destiné aux salariés des branches professionnelles relevant de l'OPCO Atlas.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Identifier les différents agissements sexistes, appréhender la notion de harcèlement sexuel et accueillir un signalement
- ✓ Prendre conscience de son rôle, par rapport à la loi, à la Branche et à l'entreprise
- ✓ Maîtriser les actions pouvant être en œuvre afin d'accompagner les victimes et faire cesser les agissements individuels et collectifs
- ✓ Mettre en œuvre les outils de prévention adaptés et permettant de gérer les différents cas de figures
- ✓ S'approprier les bonnes pratiques pour orienter, informer et accompagner le collectif

Public concerné

Personnes adhérentes à l'OPCO Atlas : tout salarié souhaitant mieux appréhender les agissements sexistes et le harcèlement sexuel et savoir comment agir.

Prérequis

Aucun

PARTICIPANTS

Personnes adhérentes à l'OPCO Atlas : tout salarié souhaitant mieux appréhender les agissements sexistes et le harcèlement sexuel et savoir comment agir.

PRÉREQUIS

Aucun

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Méthodes et moyens pédagogiques

Travaux pratiques

Exposés interactifs, études de cas pour ancrer la démarche dans les esprits. Boîte à outils : quiz, jeux en binômes ou en groupe, moments d'échanges, mise en situation, analyse de vidéo... Les activités présentées sont fournies à titre indicatif et peuvent être ajustées au besoin.

Méthodes pédagogiques

La formation s'appuie en partie sur le guide "Lutter contre le sexisme, le harcèlement sexuel et le harcèlement moral". À chaque fois qu'une page est indiquée dans le présent programme, il s'agit d'une référence à une page de ce guide. Pour optimiser le parcours d'apprentissage, des modules e-learning peuvent être fournis avant et après la session présentIELLE ou la classe virtuelle, sur simple demande du participant.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Contenu digital learning préformation - Les fondamentaux et la

prévention du harcèlement sexuel

- Définir et distinguer le harcèlement sexuel des autres types de comportements inappropriés
- Comprendre les implications légales et les responsabilités individuelles et organisationnelles
- Citer les formes de harcèlement sexuel
- Expliquer les différentes manifestations du harcèlement sexuel au travail
- Reconnaître les signes d'une situation de harcèlement sexuel

Activités digitales

Découvrir les formes de harcèlement, les conséquences sur les victimes, les responsabilités légales et les actions à entreprendre pour prévenir et réagir face à des situations de harcèlement sexuel.

2 L'origine du sexisme

- Prendre conscience de ses propres stéréotypes et biais cognitifs, pour diminuer les réflexes sexistes
- Le cerveau, les biais cognitifs et le processus de catégorisation
- Exploration des stéréotypes et des préjugés autour du genre, et la valorisation du genre masculin (p. 4)
- Les critères de discrimination

Travaux pratiques

Expérience d'un biais cognitif en binôme. Mise en commun autour des critères de discrimination.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET

TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.

- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.

- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES

HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

3 Le cadre légal et les responsabilités

- Appréhender les notions légales et comment elles se matérialisent, connaître les obligations
- L'égalité de traitement et la discrimination : définitions et critères
- Définitions de l'agissement sexiste et des harcèlements (moral p.12, discriminatoire, sexuel pp. 9-10) – focus sur l'absence d'intentionnalité (p. 5)
- Obligation de l'employeur et responsabilité des salariés (p. 15)
- Les sanctions encourues

Travaux pratiques

Puzzle autour des définitions (mise en mouvement des participants). Quiz autour des situations du guide "Lutter contre le sexisme, le harcèlement sexuel et le harcèlement moral" de la Fédération Syntec.

4 Conduire une politique de prévention du Harcèlement sexuel et des agissements sexistes (HSAS)

- Connaître la procédure mise en place dans la structure et mettre en œuvre les outils de prévention adaptés
- Bonnes pratiques et recommandations du guide "Lutter contre le sexisme, le harcèlement sexuel et le harcèlement moral" de la Fédération Syntec
- La procédure de signalement (p.19) et la sensibilisation des managers
- Les interlocuteurs internes (pp. 21-24) et externes

Travaux pratiques

Moment introspectif autour des actions mises en place au sein des ou de la structure des participants (en groupe). Mise en commun et retour d'expérience.

5 Réagir et accompagner

- Savoir réagir et accueillir la parole et faire cesser les agissements
- Être vigilant et reconnaître les signaux de souffrance au travail
- Harcélomètre/violentomètre (p. 26)
- Accueillir un signalement
- Réagir si on est témoin - freins et leviers
- Les 5 D (réagir Directement - Distraire - Documenter - Déléguer - Différer l'intervention) (pp.34-35)

Travaux pratiques

Analyse de la vidéo "Au boulot" du Défenseur des Droits. Études de cas tirées du guide "Lutter contre le sexisme, le harcèlement sexuel et le harcèlement moral" de la Fédération Syntec (p. 29-34) – diverses situations d'agissement sexiste, de harcèlement sexuel, de harcèlement sexuel environnemental et de harcèlement moral : en petits groupes.

6 Contenu digital learning post-formation - Prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes

- Identifier une situation de harcèlement sexuel
- Reconnaître les signes
- Agir face à une situation de harcèlement sexuel

Activités digitales

Analyse de différentes situations de harcèlement sexuel et agissements sexistes : les reconnaître et agir pour les victimes

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 27 mars, 3 avr., 11 mai, 26 juin, 6 juil.,
25 sep., 12 oct., 7 déc., 18 déc.

METZ

2026 : 26 juin, 18 déc.

PARIS LA DÉFENSE

2026 : 27 mars, 3 avr., 11 mai, 26 juin, 6 juil.,
25 sep., 12 oct., 7 déc., 18 déc.

NANCY

2026 : 26 juin, 18 déc.